Contraceptions médicalisées

1/2

Il y a de multiples méthodes contraceptives « naturelles » ou médicalisées ; que le mécanisme d'action soit local ou général, l'effet des contraceptions médicalisées peut être pré ou post-conceptionnel.

Quoiqu'avec des nuances, les religions qui considèrent que la fonction humaine est de donner la vie désapprouvent à des degrés divers la contraception pré-conceptionnelle, voire s'y opposent. Quant aux contraceptions post-conceptionnelles, les religions les assimilent souvent à un avortement ultra précoce et les considèrent donc de la même manière qu'une interruption volontaire de la grossesse.

Il convient donc pour le soignant, au titre de son devoir d'information, d'évoquer avec le patient le mode d'action de la contraception prescrite, certains couples refusant les contraceptions présumées « abortives », mais acceptant les méthodes préconceptionnelles.

Les différents types de contraception

1/Mode d'action local vaginal

Préservatifs, cape cervicale ou diaphragme, utilisés seuls ou en association avec des crèmes spermicides, ovules ou tampons contraceptifs, agissent en préconceptionnel.

2/Mode d'action local utérin

Les dispositifs intra-utérins (DIU) ou stérilets sont de 2 types : cuivre ou progestérone.

Le DIU au cuivre empêche la nidation de l'œuf fécondé et a donc un mode d'action abortif précoce post-conceptionnel.

Le DIU progestatif agit par modification de la glaire cervicale en empêchant la migration des spermatozoïdes et dans la plupart des cas en bloquant l'ovulation, soit plutôt en préconceptionnel.

3/ Mode d'action général

- Les contraceptions œstroprogestatives agissent en préconceptionnel en bloquant l'ovulation, si elles sont prises régulièrement.
- Les contraceptions progestatives pures (Micropilules, Implant progestatif...) agissent comme le stérilet progestatif, par modification de la glaire cervicale en empêchant la migration des spermatozoïdes et dans la plupart des cas en bloquant l'ovulation, soit plutôt en préconceptionnel.
- La « pilule du lendemain » a un effet abortif précoce.

Avis des religions sur la contraception

Les protestants sont de fervents défenseurs de la contraception préconceptionnelle, pour une bonne gestion de la fécondité et pour limiter les pratiques abortives.

13

Contraceptions médicalisées

2/2

... Dans le Judaïsme, les méthodes de contraception naturelles (températures, glaire...) sont tolérées si le couple a des enfants, les contraceptions médicalisées nécessitant pour le patient une autorisation rabbinique au cas par cas.

L'Eglise Catholique appelle à « une procréation responsable », recommande les méthodes naturelles de régulation des naissances, tout en laissant les époux se déterminer pour une autre méthode si les solutions naturelles sont inapplicables (Evêques de France).

Le Coran autorise la contraception dans le cadre du mariage si la santé et / ou les moyens financiers du couple le nécessitent, tandis que les autorités islamiques indiquent à tout musulman que la famille nombreuse est un devoir moral.